

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **le 12 août 2019 à 18H00'**.

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil, il y a le 1/4 d'heure des ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Comptabilité CPAS - Approbation des premières modifications budgétaires 2019 : décision à prendre.
- 2) Finances communales – Vérification de l'encaisse du Receveur au 30/06/2019 : ratification.
- 3) Salle aux Oies – Règlement d'Ordre Intérieur – Adaptation : décision à prendre.
- 4) Subsidés communaux ex.2019 du service ordinaire aux associations locales : décision à prendre.
- 5) Décoration de Noël – Location de décorations (illuminations) pour diverses rues du Village de Ouffet – Décision du Collège du 01/07/2019 : ratification.
- 6) P.S.T. (Programme Stratégique Transversal) – Approbation du PST : décision à prendre

SEANCE A HUIS CLOS :

- 7) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.
- 8) ALE (Agence Locale pour l'Emploi) – Désignation des administrateurs/représentants au sein du Conseil communal : décision à prendre.

Ouffet, le 30 juillet 2019.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX